

LE PAIEMENT DES BOURSES : COMMENT CA MARCHE ?

(Mise à Jour au 23/10/2009)

Vous êtes nombreux à nous demander, chaque mois, la date effective du versement des bourses sur vos comptes bancaires. Afin de vous permettre de mieux appréhender les différents paramètres de cette question, nous vous invitons à lire attentivement ce qui suit.

1/ La théorie : la réglementation relative au Paiement des Bourses.

- Les bourses sont payées en neuf versements, traditionnellement d'octobre à juin.
- Le versement est toujours rétroactif : si votre premier versement a lieu au mois de décembre, vous percevrez, en même temps, octobre et novembre par exemple.
- Dans l'intérêt de l'étudiant, les bourses sont versées en début de mois, aux environs du 10 de chaque mois, sur votre compte bancaire.

Jusque là, tout est 'simple'. Mais le CROUS doit prendre en compte certaines 'contraintes' techniques qui compliquent quelque peu le problème.

2/ Les contraintes pratiques et techniques.

- *Le calendrier universitaire*

Les étudiants effectuent leur rentrée universitaire au début du mois de septembre. Il convient donc 'd'avancer' le paiement du mois d'octobre permettre aux étudiants de faire face aux frais de la rentrée. Concrètement, cela signifie que les premiers étudiants payés recevront les tous derniers jours de septembre leur paiement pour le mois d'octobre.

- *Le rythme des inscriptions*

L'enseignement supérieur en Limousin comprend 22000 étudiants. Tout le monde ne s'inscrit pas en même temps !! Il n'est pas question non plus d'attendre que tous les étudiants soient inscrits avant de payer ! En conséquence, le paiement des bourses dépendant de l'inscription, il convient, au mois de septembre et d'octobre, de procéder à plusieurs tours de paiement, relatifs à la seule mensualité d'octobre, au rythme des inscriptions.

Exemple en 2009 : le 24 septembre, 1188 étudiants sont 'payés', le 30 septembre, 1295 nouveaux étudiants sont payés, 420 étudiants sont payés le 06 octobre, 611 le 14 octobre, 358 le 20 octobre...

Le rythme classique (un seul paiement par mois pour tous les étudiants de l'Académie) est repris dès novembre jusqu'au mois de juin.

- *la procédure technique*

Le CROUS n'est pas le seul organisme qui intervient lors du paiement de votre bourse ! Des vérifications techniques, juridiques et informatiques sont mises en place sur chaque paiement par le Rectorat, la Trésorerie Générale, la Banque de France et votre Banque personnelle. Au final, un délai de **12 à 14 jours** est nécessaire entre le 'paiement' par le CROUS et la mise à disposition de votre argent sur votre compte bancaire.

- *La mise à disposition des crédits par l'Etat*

Le budget de l'Etat est voté par année civile. Ainsi, au début du mois de janvier, le déblocage des crédits s'effectue le 2 ou 3 janvier. Il faut ensuite les intégrer dans les différents logiciels de gestion informatiques, effectuer les paramétrages...un premier paiement par le CROUS n'est possible qu'aux alentours du 6 ou 7 janvier. C'est pour cette raison que le paiement du mois de janvier est décalé.

Pour les mêmes raisons, le versement du mois de décembre est également décalé : il s'agit de recenser les besoins financiers exacts des boursiers pour la fin d'année. L'exercice de prévision est délicat et nécessite certains arbitrages qui retardent la mise en paiement.

Tout ceci reste encore abstrait ? : accrochez-vous, reprenons mois par mois.

3/ Bon, concrètement, comment ça marche, alors ?

- *Octobre* : Nous versons ici le paiement du mois d'octobre. Les paiements sont effectués donc en plusieurs fois, tous les dix jours environ, à partir de fin septembre jusqu'à mi octobre, en fonction des inscriptions.
Exemple : en 2009/2010, le paiement du mois d'octobre s'est articulé en cinq tours : le 24/09, 30/09, 06/10, 14/10, 20/10. Environ 70 % des étudiants sont passés à l'un ou à l'autre de ces tours de paiement et ont touché leur mensualité du mois d'octobre 14 jours au plus tard sur leur compte bancaire.
- *Novembre* : en 2009/2010, le Tour de paiement du mois de novembre a été effectué par le CROUS le 23/10 (Pour qu'il soit disponible sur le compte bancaire vers le 10 novembre maximum).
- *Décembre* : en 2008/2009, en raison des ajustements de crédits, le tour de paiement du mois de décembre est parti du CROUS le 04/12/09.
- *Janvier* : Les crédits ministériels ont été validés informatiquement le 7 janvier. En 2008/2009, un tour de paiement est parti le 8 janvier 2009 du CROUS. (disponible vers le 20 janvier sur les comptes bancaires)
- *Février, Mars, Avril, Mai, Juin* : la procédure est classique. Un seul tour de paiement effectué par mois, versement disponible aux alentours du 10 de chaque mois sur votre compte bancaire.

NB : La difficulté concerne évidemment le mois d'octobre. Vous aurez remarqué que les premiers étudiants payés pour le mois d'octobre (dès fin Septembre !) doivent attendre début novembre avant de recevoir leur deuxième versement. Nous travaillons sur des solutions alternatives.....

Conclusion : Sachez que le calendrier de versement des bourses (délais, rythme de versement, procédure.....) constitue **la priorité** du CROUS de LIMOGES et de ses partenaires institutionnels (Université, Rectorat, Trésorerie générale...).

Les enjeux sont importants : le versement des bourses par le CROUS de LIMOGES concerne chaque année environ 5800 étudiants pour un montant total annuel de plus de 14 millions d'Euros !

En collaboration avec Le CNOUS et l'Université de LIMOGES, le CROUS de LIMOGES a adapté ses procédures. En 2008/2009, 62 % des étudiants boursiers avaient reçu leur premier versement au 30/09 sur leur compte bancaire. Pour mémoire, ce chiffre n'était que de 38 % il y a 6 ans. Rien n'est jamais parfait et acquis à l'avance ; toutefois, soyez assurés de notre totale mobilisation sur ce sujet.